

## Bac Pro Productions Horticoles

### Vers quels métiers ?

- Chef d'exploitation horticole
- Chef de culture horticole
- Conducteur de travaux horticoles
- Ouvrier horticole/serriste
- Ouvrier pépiniériste/arboricole
- Ouvrier maraîcher

### Prérequis, modalités d'accès

- Issu d'une classe de 3<sup>ème</sup> générale ou technologique pour une entrée en seconde, ou avoir un diplôme de niveau 3 pour une entrée en 1<sup>ère</sup>

- Ou être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 3 ou de niveau supérieur
- Après un entretien individuel
- Pour les salariés, avoir signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation avec l'employeur

### Examen

- Bac Professionnel (Bac Pro) Conduite de Productions Horticoles
- Diplôme du Ministère de l'Agriculture
- RNCP 31694
- ROME A1414 – A1405
- Niveau 4

### Poursuite d'études

- BTS Production Horticole
- Autres formations de niveau 5

### Chiffres clés

- 92% de réussite session juin 2022
- 40% de poursuite d'étude
- 0% d'abandon de formation

### Tarifs

- Nous consulter pour toutes les conditions tarifaires (*détails et mise à jour sur site internet*)



### Accessibilité handicap

Bâtiments aux normes PMR  
Formation accessible selon le handicap, après étude de faisabilité auprès de notre référente handicap

### DUREE

#### Pour les candidats de la Formation

##### Initiale :

- 3 ans (2<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale), 55 semaines à la MFR-CFA (1925 heures)
- 2ans (1<sup>ère</sup>, Terminale) pour les candidats ayant un niveau 3, 37 semaines à la MFR-CFA (1295 heures)

#### Pour les candidats en Formation Continue :

- 10 mois (l'année de Terminale uniquement) 12 semaines à la MFR-CFA (420 heures)
- entrée permanente possible tout au long de l'année (nous consulter)



### RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR-CFA
- 2 à 3 semaines en entreprise

### STATUTS

- Scolaire Ministère de l'Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (prise en charge de la formation et d'une partie des frais d'hébergement et de restauration par les OPCO)
- Contrat de Professionnalisation

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- L'activité de cette formation s'exerce au sein d'entreprise de production horticole (productions légumières, floriculture, pépinière d'ornement), arboricole

### ACTIVITES REALISEES PAR LE STAGIAIRE/APPRENTI

- Réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles dans des champs de production variés : fruits, petits fruits, légumes, végétaux d'ornement, jeunes plants, semences, plantes à parfum, aromatiques et médicinales selon les objectifs de production
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité.
- Prendre en compte en permanence dans les pratiques de travail la dimension de responsabilité environnementale de l'entreprise
- Agir dans un souci de maintien de la qualité des milieux et de maîtrise des coûts

## LA FORMATION EN MFR-CFA

### CONTENUS DE LA FORMATION

#### Capacités générales

- C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- C3- Développer sa motricité
- C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

#### Capacités professionnelles

- C5- Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes
- C6- Organiser le travail du chantier horticole
- C7- Animer une équipe de travail
- C8- Assurer les opérations techniques sur les végétaux
- C9- Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal
- C10- Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations
- C11- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

### MODALITES D'EVALUATION

- 16 épreuves en cours de formation (CCF), dont 5 épreuves professionnelles, et
  - 5 épreuves terminales : 3 épreuves écrites de matières générales, 1 épreuve écrite et 1 oral pour les matières professionnelles.
- Pour les candidats titulaires d'un niveau 4 ou supérieur, seules les épreuves professionnelles sont à passer.



### MOBILITE

- Séjour de découverte professionnelle organisé en fin de cycle dans un pays européen
- Possibilité de réaliser des périodes de stages professionnels dans des entreprises européennes partenaires : Erasmus + (consulter le référent mobilité de l'établissement)

MFR-CFA CHALONNES

[www.mfr-chalonnnes.org](http://www.mfr-chalonnnes.org)

10 Avenue du 8 Mai 1945,  
49290 CHALONNES SUR LOIRE  
Tél : 02 41 78 02 07  
[mfr.chalonnnes-loire@mfr.asso.fr](mailto:mfr.chalonnnes-loire@mfr.asso.fr)